

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 13 DECEMBRE 2023**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 30

Convocation du 5.12.2023
Affichage du 5.12.2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Longny-au-Perche suite à la convocation du 5.12.2023, affichée le cinq décembre 2023.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MANNOURY César, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDIER Marcel.

Etaient absents-excusés : Mme CHAMARET Stéphanie (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à Mme POUILLAIN Francine), M JUSZEZAK Jean-Claude (donne pouvoir à M HOULLE Pascal).

Etaient absents-non excusés : M DESCHAMPS Michel.

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur du LAC Jean-Vincent est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.12.189

MUSEALES : MISE EN PLACE PASSEPORT DECOUVERTE LOIRE VISION

Dans le cadre de la mise en place d'un passeport pour les professionnels adhérents au réseau Loire Vision,

Le réseau Loire Vision ce sont 51 partenaires qui figurent sur un passeport découverte qui est disponible chez les sites adhérents. C'est un moyen de communication qui offre la possibilité aux membres du réseau, 15000 dans le Grand Ouest, de visiter gratuitement les sites dudit passeport,

En participant à ce passeport, les Muséales consentent à offrir deux entrées gratuites pour chaque passeport,

Cette participation est annuelle et permet de communiquer dans un large secteur augmentant ainsi la notoriété du site des Muséales de Tourouvre.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver la mise en place de ce passeport découverte Loire vision,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de ce dispositif.

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

Le Président,
Emmanuel LE SECQ

